

Recrutement d'un Médecin (Doctoresse) Coordonateur (trice) en E.H.P.A.D

Spécialisée dans les résidences pour personnes âgées l'Association Les Bruyères (loi 1901 à but non lucratif) regroupe 17 EHPAD et 4 résidences. Elle est engagée dans un fort développement.

Nous recherchons un(e) Médecin (Doctoresse) Coordonateur (trice), pour notre établissement situé dans le bocage Normand à Tinchebray (61800), doté d'une capacité de 81 Lits, implanté entre Vire et Flers. L'établissement comprend un PASA de 14 places et un Unité Protégée de 18 lits. Il accueille donc majoritairement, des résidents atteints de maladies neurodégénératives.

Sous la hiérarchie de la Direction de l'établissement, il est le référent médical de l'EHPAD et responsable du projet de santé. Il est garant de la continuité des soins, de la coordination des professionnels de santé salariés ou libéraux en étroite collaboration avec l'IDEC.

Il assure les soins urgents si besoin.

En cohérence avec les valeurs et les orientations du projet d'établissement, il assure un accompagnement adapté à chaque résident. Responsable de la qualité de prise en charge, il participe aux démarches qualité, gestion des risques et au développement des bonnes pratiques professionnelles. A ce titre, il participe activement à la formation du personnel. Il participe activement à l'intégration de l'établissement aux filières gériatriques, qu'elles soient sanitaires ou médico-sociales, et assure un rôle d'interface avec les intervenants libéraux (médecins traitants, kinésithérapeutes)

Missions principales

Nonobstant les dispositions réglementaires, le médecin coordonnateur doit remplir notamment les missions principales qui suivent :

- Il élabore le projet médical ; coordonne et évalue sa mise en œuvre avec le concours de l'équipe soignante et de l'IDEC.
- Il donne un avis médical pour les décisions d'admission prises par la direction.
- Il participe au fonctionnement du PASA et de l'unité de vie protégée en étroite collaboration avec les autres professionnels
- Il apporte son conseil technique en matière de suivi médical auprès de la direction et des équipes de l'établissement, en lien avec les médecins traitants et les intervenants médicaux et paramédicaux. Il s'assure notamment de la sécurité du circuit du médicament et propose le cas échéant des améliorations de l'organisation sur ce sujet. Il s'assure du suivi régulier de la santé des résidents par les médecins traitants et l'équipe médicale de La Résidence, de la prévention des chutes, des risques médicaux, des troubles du comportement et de leur gestion essentiellement par des actions non médicamenteuses tant à l'EHPAD, au PASA, qu'à l'unité de vie protégée.
- Dans le cadre du CPOM, il pilote la démarche de suivi et de validation des indicateurs (PATHOS, GIR) et participe à son déploiement
- Il participe aux relations avec la famille du résident en lien avec la direction et l'ensemble de l'équipe soignante et est associé au projet personnalisé
- Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des conventions de partenariats : HAD, équipes mobiles de soins palliatifs, centre hospitalier ...

- Il informe la direction sur les dysfonctionnements constatés dans la prise en charge en soins des résidents.
- Il contribue à la mise en œuvre d'une politique de formation et participe aux actions de formation et d'information de l'équipe soignante et de tout personnel intervenant auprès des résidents.
- Il participe au développement du réseau gérontologique et de santé local. Il met en œuvre les conventions (formalisées) nécessaires. Il préside et anime la commission gériatrique.
- Il établit un rapport annuel d'activités médicales, retraçant notamment les modalités de prise en charge des soins, l'évolution de l'état de dépendance des résidents et le suivi des indicateurs.

Relations hiérarchiques

- Il est membre de l'équipe de direction et participe aux instances des établissements.
- Sous réserve du respect des articles 5 et 95 du code de déontologie médicale, le médecin coordonnateur est placé sous l'autorité du directeur d'établissement à qui il rend compte des missions confiées et des difficultés qu'il peut rencontrer.
- Sans en être le responsable hiérarchique de l'équipe soignante, il est responsable et encadrant technique à l'égard de l'équipe médicale et para médicale (dont l'IDEC, psychologue, ergothérapeute,).

Profil :

Selon le décret sur le médecin coordonnateur, celui-ci doit être titulaire d'un diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC) de gériatrie, d'une capacité de gérontologie, d'un diplôme d'université de médecin coordonnateur en Ehpad ou, à défaut, d'une attestation de formation.

Connaissance du public atteint de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées souhaitée

Compétences :

- Capacité de travailler en équipe et notamment avec l'IDEC
- Aptitude forte pour le travail en partenariat (avec médecins généralistes, établissements de soins et acteurs paramédicaux).
- Capacité à s'engager dans une démarche de conduite de projet

Caractéristiques personnelles :

- Disponible et réactif
- Diplomate
- Rapide et synthétique
- Maîtrise de Word et Excel, la connaissance du TITAN est un plus.

Contrat :

CDI temps partiel 0,2 à 0,5 ETP.

Pour postuler, envoyer une lettre de motivation et un CV à Jean-François LOLLIVIER – Directeur de la maison de retraite l'Esprit de Famille, rue du Prieuré 61800 Tinchebray (dirtinchebray@asso-lesbruyeres.org).

Un extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de trois mois est à joindre à votre candidature. Seules les candidatures complètes seront examinées.